MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des écoles
de la gendarmerie nationale

Décision n° 29245 du 30 avril 2014 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du commandement des écoles de la gendarmerie nationale

NOR : *INTJ1406760S*

Le commandant des écoles de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 85292 du 3 décembre 2013 (NOR : INTJ1325281S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er juin 2014:

Lamy, Éric — Nigend : 157 174 — Numéro de livret de solde : 8 014 651

Article 2

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er juin 2014:

Joubert, David — Nigend : 209 917 — Numéro de livret de solde : 8 062 980

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 30 avril 2014.

Le général de corps d'armée,
commandant les écoles de la gendarmerie nationale,
A. Giorgis